

Règlement des anniversaires de la Halte-Jeux Balex'air

1. Conditions d'accueil

Se référer au règlement de « La Halte-Jeux Balex'air » il est accessible sur balexert.ch ainsi qu'afficher sur place. Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Mercredi : 09h30 à 19h00
- Jeudi, Vendredi : 09h30 à 19h30
- Samedi : 09h00 à 18h00

Le respect des consignes et un comportement adapté dans la Halte-Jeux sont nécessaires pour préserver un cadre de vie propre et sécurisant. En cas de non-respect de ces points, les collaboratrices (-teurs) prendront les mesures adéquates pour préserver le bien-être et la sécurité des enfants et du personnels.

2. Organisation de l'anniversaire

Les tarifs sont :

- 10 enfants (durée 01H15) : 200.-
- 10 enfants (durée 02H00) : 250.-
- 15 enfants (durée 02H00) : 300.-
- 20 enfants (durée 02H00) : 460.- au lieu de 500.-

La réservation est uniquement disponible sur place à la Halte-Jeux, un acompte de 50.- vous sera demandé.

L'anniversaire débute dès l'heure de réservation,

Âge : Entre 4 ans et 10ans (jours d'anniversaire), invités compris. Les petits doivent savoir manger seul.

Votre enfant à entre 4 ans et 9 ans, vous voulez lui organiser un anniversaire sur mesure à la Halte-Jeux.

Des animations musicales sont organisées dans le « l'espace Vip » dédié aux anniversaires, libre accès à la structure de jeux (avion, toboggan).

Nous proposons un goûter avec un gâteau au choix :

(Un gâteau au chocolat ou un gâteau aux fruits) ainsi qu'une décoration en pâte à sucre est proposée sur le thème de votre choix (offert) lors de la réservation.

Les boissons sont fournies : Ice tea Migros, Jus de pomme bio Migros et de l'eau est disponible à discrétion des enfants.

Le parent organisateur est libre de rajouter ce qu'il souhaite au goûter (légumes, chips etc..) un endroit sera prévu à cette effet.

1. Modalités de garde

L'enfant ainsi que les invités sont sous la responsabilité du parent.

Le parent responsable s'engage à rester dans l'enceinte du centre commercial et doit être atteignable et disponible à tout moment.

Lors de l'inscription, le parent doit fournir aux collaboratrices (-teurs) de la Halte-Jeux les informations nécessaires à l'enregistrement des enfants *

* Se référer au règlement de « La Halte-Jeux Balex'air » ainsi qu'informer pour toute allergie connue,

Une décharge sur les allergies, intolérance doit être remis au collaboratrices (-teurs) .

Les collaboratrices ainsi que Balexert se décharge de toutes responsabilités en dehors de l'espace Halte-Jeux.

Par son règlement d'acompte, le parent déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions. Quand l'anniversaire prend fin, les collaboratrices (-teurs) reconduisent les enfants à l'entrée de la Halte-Jeux où le parent responsable les récupère, merci de vous présenter à l'heure.

Les enfants peuvent venir déguisés. (Aucun accessoire autorisé.)

2. Comportement - Attitude - Respect

Toute personne qui fréquente la Halte-Jeux se doit d'avoir une attitude respectueuse envers le personnel ainsi que le matériel mis à disposition (locaux, mobilier).

En cas de dégradation ou du non-respect du règlement, la direction du centre se réserve le droit d'exclure l'accès à la Halte-Jeux jusqu'à 3 mois consécutifs.

3. Responsabilités et urgence

Tout enfant accédant à la Halte-Jeux doit être assuré contre les accidents (au bénéfice d'une assurance maladie, responsabilité civile et accident).

* Se référer au règlement de « La Halte-Jeux Balex'air »

4. Évacuation

En cas d'évacuation, les collaboratrices (-teurs) de la Halte-Jeux accompagneront les enfants dans une zone protégée à l'extérieur du centre commercial.

7. Protections des données

La Halte-Jeux respecte la législation en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à des tiers.

Pour les photos de l'anniversaire, elles seront transmises par courriel uniquement (protection des données). Une autorisation est à remplir.

Sept. 2022

